

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAGORCE
SEANCE DU 08 avril 2025 à 20h30.**

Présents : M. Bernard CHEVILLIAT, Mmes Marie-Laure GONTRAND et Marianne PAILLERON,
MM. Hervé OZIL et Patrick ASTIER.
Mmes Sylvie CANTA, Hélène BERTRAND, Michelle FROMONT, Laurence HOTTE et
Sidonie JABBOUR,
MM. Denis ROUME, Nordine BOUZRAA et David ALBRAND.

Absents : M. Cyrille PONSOT qui donne procuration à Mme Marie-Laure GONTRAND.
Mme Gwenaël CHAZOT Sidonie JABBOUR qui donne procuration à Mme Laurence HOTTE.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

DE_2025_41 : Budget primitif 2025 COMMUNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le budget primitif 2025 de la Commune.

La section de fonctionnement s'équilibre à 1.459.530€23 avec un résultat positif, reporté de 2024, d'un montant de 336.421€23 et la section d'investissement s'équilibre à 685.321€27 avec un report négatif 2024, de 176.913€27 + 31.000€ (Restes à réaliser), soit un total de 207.913€27.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Bernard CHEVILLIAT



Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID : 007-210701264-20250408-DE_2025_41-DE

